



SAISON





Le carnet de l'État-Civil



Naissances

Liam, Fernando, Christophe, Marc BAGLIN.....	le 24 décembre 2022 à Amilly
Timéo, Manuel, Jean DUPLOUY.....	le 27 octobre 2022 à Amilly
Clara, Angélique, Lucie MULON.....	le 6 juin 2022 à Amilly
Madeleine, Nadine, Françoise PELLETIER FROT.....	le 24 juillet 2022 à Amilly
Hugo, Mathieu, Nathaël ROUSSET	le 30 juin 2022 à Amilly
Adèle, Jeanny, Jacqueline SIGMUND.....	le 18 juin 2022 à Gien



Décès

Liliane, Lucette, Renée BELAUD Veuve GRÉGOIRE.....	le 1er juillet 2022
Nicole, Bernadette LAMBERT	le 14 mai 2022
Pierre, Eugène, Félix NIOCHE.....	le 25 février 2022
Albert, Bernard, Joseph PERICOUCHE.....	le 1er avril 2022
Bernard, Jean-Marie, René RAMBERT.....	le 4 avril 2022
Françoise MICHON	le 8 août 2022



FAMILLE COLODEAU

Lors de la cérémonie des vœux le 21 janvier 2023, Madame Colodeau a reçu, très émue, la médaille de l'Enfance et des Familles décernée par Madame la Préfète du Loiret, Régine ENGSTRÖM par arrêté du 17 mai 2022. Madame Colodeau était accompagnée de son époux, quelques-uns de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Madame Colodeau a mis au monde 9 enfants, est grand-mère de 33 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants.

Beauty S
Institut de beauté
4, Place du Martroi 45260 LORRIS
Soins visage & corps - Épilations
Beauté des mains
Maquillage - Vernis semi-permanent
Soins minceur
Tél : 02 38 94 82 09

PLOMBERIE CHAUFFAGE
2BGC
BRAGUE Cyril
06 21 14 84 22
2bgcplomberie@gmail.com — www.2bgcplomberie.com

Le Pannet de Lorraine
Boullier Jean-Christophe et Wenzel
Artisans - Boulanger
31 Grande Rue
45260 LORRIS
Tél : 02 38 67 02 27
lepannetdelorraine@gmail.com
Du mardi au vendredi 8h-19h30 sans interruption
Sauf samedi 8h-19h
Fermé le Dimanche et le Lundi

BOURGEOIS Amandine
Production d'ovicole
Tél: 06 85 81 72 91
Email: amandine@la-bourgeoise.fr
Site Web: la-bourgeoise.fr
LA BOURGEOISE
Plus d'ovicoles, plus de saveurs, plus de bien-être

Poissonnerie Traditionnelle
artisan poissonnier
de père en fils depuis 1953
MAISON ZANIN
18 Grande rue - 45260 LORRIS
Tél : 06 75 78 94 63

Panneau Pocket, ma commune dans ma poche



Panneau Pocket est une application mobile simple et efficace qui permet à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel des événements de leur commune.

La municipalité est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application PanneauPocket. Par cet outil très simple, elle souhaite tenir informés en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs. Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre le maire et ses administrés. La plupart des informations sont également consultables sur le site internet : www.noyers.fr



Le Mot du Maire

Chères Nucériennes, chers Nucériens,

En tout premier lieu, je vous souhaite une très belle année 2023, pour vous et pour vos proches. Permettez-moi de faire le vœu de nous voir tous apprécier à leur juste valeur les bonnes surprises que nous réservera 2023. Je voudrais voir entre nous une grande solidarité pour affronter les événements malheureux qui peuvent survenir.

Nous avons pu en 2022 recommencer à organiser des moments de rencontre, inviter nos aînés pour le repas de printemps, réunir les enfants pour la chasse aux œufs, organiser un repas suivi d'un feu d'artifice le 14 juillet, et offrir aux enfants un spectacle de Noël.

Vous trouverez, en page 14, le détail des travaux effectués en 2022, du coût de leur réalisation et de leur financement. Je remercie la Préfecture du Loiret, le Département et la Communauté de Communes Canaux et Forêt en Gâtinais pour les subventions accordées. Nos projets pour 2023 sont également détaillés en page 14.

Je ne reviendrai pas sur les incivilités car j'ai acquis la certitude que les personnes qui les commettent ne prennent pas la peine de lire le bulletin. J'attire toutefois l'attention de chacun sur le nouvel arrêté pris par Madame la Préfète du Loiret a pris un nouvel arrêté le 8 décembre dernier réglementant le brûlage des déchets à l'air libre. Cet arrêté est consultable, entre autres, en mairie et sur le site internet de la commune.

Vous comme moi déplorons les dépôts sauvages à proximité des points d'apport volontaire. Il nous arrive d'avoir la possibilité d'identifier les personnes à l'origine de ces actes et dans 95 % des cas, il s'avère que ce ne sont pas des Nucériens qui en sont à l'origine. Lorsque ces personnes sont identifiées, nous leur adressons un courrier recommandé avec copie au Maire de la commune de résidence concernée, ainsi qu'à la Gendarmerie et au SICTOM.

Nous avons vécu en novembre dernier des moments difficiles, liés à la grippe aviaire. Comme vous le savez, l'influenza aviaire a touché trois élevages de notre canton dont un le 10 novembre sur notre commune, engendrant l'abattage de toutes les volailles de l'exploitation dès le lendemain.

Je tiens à remercier les Nucériens qui ont pris conscience de la situation sanitaire après la distribution de l'information (auprès d'eux) dans chaque boîte aux lettres.

Les trois élevages dont les volailles ont été abattues attendent d'être indemnisés (ils devraient l'être à hauteur de 80 %).

Nous avons accompli beaucoup de travail mais beaucoup reste à faire. Vous pouvez compter sur le personnel communal et vos élus pour continuer, tous ensemble, à œuvrer dans le sens que vous attendez. Je les remercie tous pour leur investissement.

Pour ma part, je me tiens à votre disposition. Si vous le souhaitez je vous recevrai avec plaisir sur rendez-vous.

Marie-Annick Marceaux

Les Élus



Maire : Marie-Annick Marceaux

1^{ère} adjointe : Angélique Beaudoin

2^{ème} adjointe : Martine Cordier

3^{ème} adjoint : Richard Marceaux

Conseillers : Jacques AUBERT, Pierre BADER, Sarah BADER, Sylvianne CAILLE, Christiane DENIZARD, Hubert DÉPREZ, Jacques FOUCHER, Yannick GERVAIS, Florence QUIGNON.



Adresse 9, rue de la Mairie
45260 NOYERS

Téléphone 02.38.92.40.72.

Email noyers.mairie@orange.fr

Site internet <https://www.noyers.fr>

Secrétaires Mme Claudette Poiron,
Mme Séverine Forest

Agents techniques M. Christophe Vani,
M. Arnault Jossin

Technicienne de surface Mme Dominique Morlet

Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public :

Le secrétariat vous accueille (de préférence sur rendez-vous) :

- le mardi de 16h00 à 19h00,
- le mercredi et le jeudi de 10h00 à 11h30,
- le vendredi de 16h00 à 18h00.

La mairie est fermée le mercredi après-midi.
Madame le Maire reçoit tous les jours,
sur rendez-vous uniquement. (Téléphone : 07 87 81 40 34)
Si vous souhaitez rencontrer un adjoint au Maire,
merci de contacter le secrétariat de la mairie.

Démarches administratives

La plupart des démarches administratives se font maintenant en ligne, notamment sur les sites internet suivants :

<https://www.service-public.fr>
<https://immatriculation.ants.gouv.fr>
<https://demandes.interieur.gouv.fr>

Démographie

La commune comptait
736 habitants fin 2020
(population municipale
731 + 5 comptés à part).

Publicité des actes

À compter du 1^{er} juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel est assurée sous forme électronique, sur le site internet de la collectivité.

Tarifs location des salles polyvalentes communales

Tarifs 2023	SEMAINE			WEEK-END		
	Grande salle sans office	Grande salle avec office	Salle annexe	Grande salle sans office	Grande salle avec office	Salle annexe
Résidents de Noyers	100 €	140 €	52 €	200 €	280 €	110 €
Chauffage (1 ^{er} et 4 ^e trimestre)	35 €	35 €	35 €	55 €	55 €	45 €
Résidents hors commune	192 €	245 €	140 €	400 €	500 €	230 €
Chauffage (1 ^{er} et 4 ^e trimestre)	35 €	35 €	35 €	55 €	55 €	45 €
Caution	1 000 €	1 000 €	300 €	1 000 €	1 000 €	300 €

Tarifs des photocopies

Pour un grammage de papier inférieur ou égal à 80g. Au-delà le papier ne sera pas fourni.

Type de photocopies	Noir et Blanc	Noir et Blanc	Couleur	Couleur
	Recto	Recto/ Verso	Recto	Recto/ Verso
A4	0,20 €	0,40 €	0,50 €	1,00 €
A3	0,40 €	0,80 €	1,00 €	2,00 €



Adresses et Numéros Utiles

URGENCES

Appel d'urgence Européen	112	Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.
Service d'aide médical d'urgence (SAMU)	15	Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins.
Police secours	17	Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.
Sapeurs Pompiers	18	Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.
N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes	114	Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence.

CENTRE DE SECOURS	Lorris	02 38 92 44 45
CENTRE ANTIPOISONS	Angers	02 41 48 21 21
SOS MAINS 7j/7 - 24H/24	Orléans	02 38 79 60 95
GENDARMERIE		02.38.52.50.00
POLICE NATIONALE		02.38.24.30.00
C.H.R.O. Orléans et La Source		02.38.51.44.44
SOS MEDECINS		0.820.33.24.24
URGENCES PEDIATRIQUES		02.38.74.47.08
CENTRE ANTI-POISON		02.41.48.21.21
SOS MAINS		0.820.000.660
Enfance en danger		116111

Samu social accueil des personnes sans abri	115
Femmes victimes de violence	3919
Maltraitance envers les personnes âgées et de handicap	3977
Canicule info service	0800 06 66 66
Banque de France : 3414 (surendettement, comptes bancaires, faux...)	

SERVICES MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX

CABINETS INFIRMIERES D.E.

Charlotte BILLAULT, Caroline VERDUGO	21 rue de la Noue, Lorris	02 38 94 88 79
Agnès PISSEAU, Céline FLOT, Julie GUITELLE-DUROLIN	12, place du Martroi, Lorris	02 38 92 46 11
Cindy ROUGET, Aurélie SALGUEIRO	9 ter rue du 14 août, Lorris	06 35 56 26 30

CABINETS MASSEURS-KINESITHÉRAPEUTES

Mme et M. DEJONGHE, Mme Sophie LARTIGOT	37, rte de la Forêt, Lorris	02 38 92 46 65
Morgan PRESLES, Florence RODIER-FOSSE, Céline CANIOU	1 Fbg d'Orléans, Lorris	06 45 69 76 52

DENTISTES

Dr Daniela FERREIRA – ROSAO	23, place du Martroi, Lorris	02 38 94 83 19
Dr Paulo CASTRO	23, place du Martroi, Lorris	02 38 94 83 19
Dr Rui MARQUES – SILVA	23, place du Martroi, Lorris	02 38 94 83 19

Gardes dimanches et jours fériés 15 si urgent
118 418 ou 118 808 ou 0 891 150 569

MEDECINS

Dr LALLEMAND ET Dr MARTIN	21, rue de la Noue, Lorris	02 38 92 40 10
---------------------------	----------------------------	----------------

PHARMACIE - 11, place du Martroi, Lorris 02 38 87 31 78

PEDICURES - PODOLOGUES

Thibault OVAGUIMIAN	10, place du Martroi, Lorris	06 77 60 23 60
Alexandre STEIN	21, rue de la Noue Lorris	02 38 93 34 70

OSTEOPATHE 12, place du Martroi, Lorris

Xavier LEMANE		06 51 42 58 17
---------------	--	----------------

SAGE-FEMME

Mme Laetitia KASSI	1 Faubourg d'Orléans, Lorris	06 60 52 26 25
Consultations nourrissons	service PMI de Montargis	02 38 87 65 65

ORL 21, rue de la Noue, Lorris

Abou Saada HAYTHEM		09 53 86 12 11
--------------------	--	----------------

SOPHROLOGUE

Sarah BADER		07 68 38 24 86
-------------	--	----------------

VÉTÉINAIRE

Clinique Vétérinaire Saint-Michel (SELARL)	1, rue du Chemin Vert, Lorris	02 38 92 40 06
--	-------------------------------	----------------

SERVICES DIVERS

JUGE DES CONCILIATIONS

Grefe du Service Civil	84, rue du Gal Leclerc, Montargis	02 38 85 24 42
------------------------	-----------------------------------	----------------

REFUGE SPA

Association Gestion Refuge Animaux	Rte de la Gare, Chilleurs-aux-Bois	02 38 32 98 11
------------------------------------	------------------------------------	----------------

SERVICES

CARS - REMI	Centre Val de Loire	08 00 00 45 00
-------------	---------------------	----------------

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES (MONTARGIS) 33 rue des Déportés et Internés 02 38 28 19 00 (Permanence le jeudi tous les 15 jours de 9h à 11h30 au Centre Médico-Social, 7 rte de la Forêt, Lorris)

EDF Dépannage ERDF		09 72 67 50 45
--------------------	--	----------------

ENGIE Dépannage	(N° vert)	08 00 47 33 33
-----------------	-----------	----------------

GAZ – GRDF	Dépannage	08 00 47 33 33
------------	-----------	----------------

GENDARMERIE NATIONALE	38, fg de Sully, Lorris	02 38 94 07 25
-----------------------	-------------------------	----------------

LA POSTE	Rte de la Forêt, Lorris	3631
----------	-------------------------	------

SICTOM	Châteauneuf-sur-Loire	02 38 59 50 25
--------	-----------------------	----------------

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU POTABLE D'OUSSOY	Dépannage 06 03 32 60 21	02 38 96 23 19
---	--------------------------	----------------

VÉOLIA Eau		06 03 32 60 21
------------	--	----------------

SERVICE D'AIDE À DOMICILE

ADAPA	7, rte de la Forêt, Lorris	02 38 94 83 49
-------	----------------------------	----------------

SOLIDARITÉ EMPLOI GÂTINAIS - SEG 45	7, rte de la Forêt, Lorris	02 38 94 84 57
-------------------------------------	----------------------------	----------------



Administratif et social



FRANCE SERVICES :

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les usagers qui vise à permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics, quel que soit l'endroit où il vit, d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches au quotidien.

France Services vous offre la possibilité :

- D'être accueillis, informés et orientés,
- D'être accompagnés dans vos démarches en ligne concernant les partenaires suivants = CAF, CPAM, CARSAT (Assurance Retraite), Pôle Emploi, ANTS (Agence National des Titres Sécurisés), MSA, La Poste et DGFIP (impôt),
- D'être mis en relation en visiophonie avec un agent de la CAF, CPAM, CARSAT (Assurance Retraite), ADIL (Agence Départemental d'Information sur le Logement) et MJD (Maison de la Justice et du Droit),
- D'accéder à un ordinateur, une imprimante scan et à un téléphone,
- De consulter de la documentation.

La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais compte aujourd'hui 3 France Services sur l'ensemble de son territoire. Le plus proche de Noyers : France Services Publics Lorris, 7 Route de la Forêt - 45260 Lorris, Tél. : 02 38 92 17 39 – adresse mail : franceservices.lorris@comcomcfg.fr Animatrice : Nelly PERET

Horaires : lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, vendredi de 9h à 12h30

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT (MJD) :

<https://www.orleans-metropole.fr/solidarite/la-maison-de-justice-et-du-droit>

Ouverte en avril 2000 à Orléans - la Source, la Maison de Justice et du Droit aide les citoyens dans leurs démarches judiciaires. La MJD propose une présence judiciaire et des consultations juridiques. Elle accueille des associations spécialisées dans la résolution à l'amiable des conflits, l'aide aux victimes, l'aide à la résolution des conflits familiaux ou l'accès aux droits. La MJD est née d'une convention signée en 1999 entre le Préfet de la région Centre, le Président du TGI d'Orléans, le Procureur de la République, le Maire d'Orléans, le Bâtonnier de l'Ordre des avocats, le Directeur départemental de la protection judiciaire de la jeunesse du Loiret et le Directeur départemental du Service pénitentiaire d'insertion et de probation.

Des permanences d'écrivain public ont lieu dans plusieurs point-justice à Orléans et des permanences ont lieu à la MJD. Pour toute information complémentaire s'adresser à Maison de Justice et du Droit - 1, rue Henri Poincaré - 45100 ORLEANS LA SOURCE – Tél. 02.38.69.01.22.

SYSTÈMES DE TÉLÉASSISTANCE :

La téléassistance est un service qui permet de mettre en contact une personne âgée avec un téléopérateur en cas de problème à domicile (chute, malaise...), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Pour bénéficier de la téléassistance, un matériel particulier est nécessaire. Un système de micro-haut-parleur doit être installé dans le logement. Il permet au téléopérateur et à la personne de communiquer entre elles à distance. Il convient de souscrire un abonnement auprès d'un organisme qui propose l'installation d'une téléassistance : structures associatives, sociétés privées ...

COMPTE AMELI – PROCURATION EN LIGNE :

Vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer ? Votre demande ne peut pas être faite en ligne ? Avec la nouvelle fonctionnalité accessible sur votre compte Ameli, il est désormais possible de donner une procuration à un proche de plus de 18 ans pour réaliser une démarche à votre place dans l'un des points d'accueil de la CPAM.

Quelles sont les démarches compatibles avec votre procuration ?

Les démarches qui peuvent être réalisées avec une procuration sont les demandes relatives à :

- une maladie professionnelle ou à un accident du travail ;
- un congé maternité ou paternité ;
- des indemnités journalières ;
- un arrêt de travail ;
- la complémentaire santé solidaire.

Comment effectuer cette procuration en ligne ?

- Première étape :
 - allez sur le site de l'Assurance Maladie ;
 - connectez-vous à votre compte Ameli ;
 - cliquez sur « Faire ou révoquer une procuration en ligne » dans la liste « Effectuer une démarche ».
- Seconde étape :

Renseignez les informations personnelles relatives à la personne qui vous représentera, après avoir relu le récapitulatif, vous pourrez alors valider votre demande. La procuration est générée immédiatement, vous pouvez l'imprimer et la remettre à la personne majeure de votre choix.

Comment utiliser cette procuration ?

Lorsque votre représentant se rendra dans l'un des points d'accueil de la CPAM, il devra présenter la procuration complétée, sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), votre numéro de sécurité sociale et tout autre justificatif nécessaire pour réaliser la démarche à votre place.

Administratif et social



TÉLÉEXPERTISE :

Dispositif ouvert à tous pour obtenir plus rapidement l'avis d'un spécialiste.

Vous avez besoin de prendre un rendez-vous chez un spécialiste ? Depuis le 1er avril 2022, vous avez la possibilité de contacter votre médecin généraliste ou un professionnel de santé pour obtenir rapidement l'avis d'un spécialiste. La téléexpertise permet de réduire les délais d'attente chez les spécialistes et d'améliorer l'accès aux soins dans les déserts médicaux. Elle est ouverte à tous depuis le 1er avril 2022. Jusqu'au 1er avril 2022, le dispositif téléexpertise était réservé aux patients atteints d'une affection de longue durée (ALD) ou d'une maladie rare, aux personnes vivant en EHPAD ou encore aux détenus.

La téléexpertise, qu'est-ce que c'est ?

La téléexpertise est un échange entre deux professionnels ne nécessitant pas obligatoirement la présence du patient. Celui-ci doit cependant donner son accord après avoir été informé des conditions de réalisation de la téléexpertise.

Votre médecin contacte un de ses confrères via une messagerie sécurisée afin de recueillir son avis sur une pathologie. Puis, le spécialiste transmet un compte-rendu au professionnel de santé qui l'a sollicité et indique ainsi au médecin si le cas du patient nécessite une prise en charge en urgence ou pas. Vous pourrez consulter cet avis sur la plateforme Mon espace santé. Depuis le 1er avril 2022, ce dispositif est élargi aux médecins généralistes, pharmaciens, kinésithérapeutes, et aux auxiliaires médicaux (infirmiers, kinés, etc.). Depuis le 6 avril, les orthophonistes ont accès à la téléexpertise. Les sage-femmes devraient y avoir accès à partir de septembre 2022.

PERSONNES ÂGÉES :

Un formulaire unique pour obtenir une aide à l'autonomie.

Vous souhaitez rester à domicile et être aidé dans les actes de la vie courante ? Vous voulez demander une aide à l'autonomie et vous ne savez pas qui contacter : le Conseil Départemental ou votre caisse de retraite ? La démarche est simplifiée avec le dispositif « Demander une aide à l'autonomie » : un seul dossier à remplir sur papier ou en ligne, et vous serez orienté vers le bon organisme.

En fonction de votre degré d'autonomie, ou de votre âge, la demande d'allocation pour une aide vous permettant de rester à domicile est à adresser à votre caisse de retraite ou au Conseil Départemental du lieu où vous habitez.

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) est attribuée sans conditions de ressources par les conseils départementaux, aux retraités les moins autonomes (indice GIR de 1 à 4), âgés d'au moins 60 ans.

L'Aide Bien Vieillir Chez Soi (BVCS) ou l'Accompagnement À Domicile des Personnes Âgées (AADPA) sont attribués sous conditions de ressources par les caisses de retraites (régime général, régime agricole et fonction publique d'État) aux retraités plus autonomes (indice GIR 5 à 6), âgés d'au moins 55 ans.

CIDFF – CENTRE INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES :

Les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – CIDFF – exercent une mission d'intérêt général confiée par l'État dans le but de favoriser l'autonomie professionnelle, sociale et personnelle des femmes ainsi que de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans le cadre de leur mission, les CIDFF informent, orientent et accompagnent le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès au droit ; de la lutte contre les violences sexistes ; du soutien à la parentalité ; de l'emploi, de la formation professionnelle et de la création d'entreprise ; de la sexualité et de la santé.

Leurs équipes sont composées de juristes, de conseillères à l'emploi, à la formation professionnelle et à la création d'entreprise, de conseillères conjugales et familiales ainsi que de travailleurs sociaux.

Par ailleurs, afin d'effectuer un travail de qualité et dans le respect de la confidentialité, les CIDFF s'engagent à assurer :

- un accueil personnalisé du public.
- une prise en compte globale de la situation de chaque personne.
- une information confidentielle et gratuite.
- une neutralité politique et confessionnelle.

CIDFF MONTARGIS :

31, avenue Louis-Maurice-Chautemps 45200 Montargis

Téléphone 02 38 77 02 33 - e.mail : contact45@cidffcentrevaleloire.fr

CARTE DE FIDELITE



Administratif et social



EN CAS D'URGENCE, 24H/24 :

SAMU : 15

Le Centre 15 régule tous les appels concernant les problèmes médicaux du département. Il répond aux demandes qui émanent tant des particuliers que des professionnels de santé et des autres services d'urgence (pompiers, police). Le Centre 15 est équipé de moyens de communication permettant un contact permanent avec l'ensemble des structures jouant un rôle dans la prise en charge des victimes. Il gère les équipes SMUR du département. Après évaluation, le médecin régulateur peut :

- Donner un simple conseil médical,
- Préconiser la consultation du médecin traitant ou du médecin de garde,
- Envoyer une ambulance privée,
- Envoyer des sapeurs-pompiers,
- Déclencher le départ d'un SMUR.

Le médecin régulateur reçoit ensuite les bilans et oriente le patient vers la structure la plus adaptée.

PLAN PRIORITÉ SANTÉ LOIRET 2023-2027 :

Par un courrier du 9 décembre, Marc Gaudet, Président du Conseil Départemental nous informait du lancement par le Conseil Départemental du Loiret de son plan «Priorité Santé Loiret 2023-2027» dont les 4 axes principaux sont :

- 1 Favoriser l'accès aux soins pour les Loirétains,
- 2 Faciliter l'installation des professionnels de santé dans les territoires,
- 3 Devenir une terre de formation,
- 4 Renforcer l'attractivité du Loiret.

Un numéro de téléphone pour les soins non programmés couvrant l'ensemble du Loiret :

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) grâce à des médecins libéraux volontaires, sont à l'initiative de numéros de téléphone afin d'obtenir une consultation avec un médecin d'astreinte le jour même ou le lendemain. Le Département soutient financièrement cette réponse aux soins non programmés pour les CPTS Beauce-Gâtinais, Gâtinais-Montargois, Orléans Métropole, Giennois-Berry. Pour le Gâtinais-Montargois, le numéro à composer est le 02 18 12 14 47, du lundi au vendredi de 8h à 17h. Pour plus d'informations, rendez-vous sur Loiret.fr

LE COMITÉ CONSULTATIF DES AFFAIRES SOCIALES DE LA COMMUNE DE NOYERS :

Nous vous rappelons que le CCAS (Centre Communal d'Actions sociales) n'est plus une obligation dans les communes de moins de 3500 habitants. Toutefois, la commune de Noyers a décidé le maintien d'une commission pour maintenir un lien avec les familles nucériennes et de répondre à leurs sollicitations éventuelles en cas de difficultés morales et/ou financières. Les dépenses résultant des actions menées dans le cadre du CCAS sont incluses dans le budget principal.

Afin d'aider les jeunes parents, le CCAS offre à chaque nouvelle naissance, un bon cadeau et organise chaque année à l'attention de nos aînés un repas (en principe au printemps) et une distribution de colis de Noël.

Concernant le repas, il a été décidé de reculer l'âge des bénéficiaires afin de le réserver aux personnes ayant atteint l'âge de 75 ans. Ce recul se fera progressivement (un an tous les ans). Ainsi en 2023, ce sont les Nucériens âgés de 71 ans au 31/12/2022 et leur conjoint qui en bénéficieront.

Nous allons un peu plus loin dans notre démarche en proposant aux personnes dépendantes un soutien pendant les périodes de l'année où les conditions de vie sont plus difficiles (par exemple pendant les périodes de canicule). Si vous souhaitez qu'un membre du CCAS vous appelle de temps en temps, n'hésitez pas à nous le faire savoir en téléphonant à la mairie (02 38 92 40 12). Madame Angélique Beaudoin, 1ère adjointe et en charge du CCAS ne manquera pas de vous contacter afin de décider du soutien que nous pouvons vous apporter.

**SAS Société Nouvelle
MATHIEU FROT**
Entreprise Paysagiste

Contrat d'entretien, taille, élagage, entretien à la demande
Création : clôtures, portails, portillons
Terrassement, dallage, engazonnement, plantations
Arrosage automatique, maçonnerie paysagère...

15 Rue des Erables, ZI du Limetlin - 45260 LORRIS
Tél : 02 38 85 03 18
nouvellemathieu.frot@orange.fr

Revêtement - Terrassement - Carrelage
Isolation - Couverture - Charpente

GF Bâtiment
Maçonnerie Générale
Neuf & Rénovation

gf.batiment@hotmail.com
Lieu dit Pissierot - 45260 NOYERS

06 23 04 19 96
02 18 12 13 74



Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
Adapa du Pays de Lorraine

Un peu d'histoire

L'association d'Aide à domicile est implantée sur le Pays de Lorraine depuis 1975. Nous sommes là pour vous permettre de vivre chez vous le plus longtemps possible en ayant à vos côtés une personne qui vous aide dans votre vie quotidienne, ou de façon ponctuelle tout en maintenant votre lien social.

ADAPA

Nos Services d'aide à domicile



Aide à l'autonomie

Aide au lever et au coucher
Aide à la toilette



Aide au repas

Courses et préparation des repas
Aide à la prise des repas



Accompagnements

Accompagnement aux courses
Promenades
Rendez-vous médicaux



Aide-ménagère

Entretien du logement
Entretien du linge
Repassage



Aide administrative

Démarches administratives
simples.

Nos Services Annexes



Télé Assistance

Nous procédons à l'inscription et à l'installation de l'appareil



Portage des repas

Nous assurons le portage des repas qui sont élaborés par l'EHPAD de Lorraine, la résidence d'Emilie

Avantages fiscaux

50% des dépenses de services à la personne sont éligibles au crédit d'impôt sur le revenu.

Nos services peuvent être financés par :

- L'allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
- Les caisses de retraite (MSA/CARSAT)
- L'assurance maladie (dans certaines situations)
- Les mutuelles (en cas de sortie d'hôpital).

Besoin de plus d'informations ? Contactez-nous :

ADAPA du Pays de Lorraine
7 route de la Forêt BP23
45260 LORRIS
02.38.94.83.49

✕

Site Internet :

www.adapalorloris.fr

E-mail

✕

adapa.lorloris@wanadoo.fr

MOBICOOP

Envie de covoiturer ?

Rezo Mobicoop c'est votre nouvelle application pour organiser tous vos trajets du quotidien ou occasionnels !

L'appli présente deux espaces selon votre besoin :

- L'espace Rezo Covoit, une plateforme de covoiturage pour vos trajets réguliers, ponctuels et même vers des événements.
Téléchargez l'appli, créez votre compte en 5 minutes et publiez l'ensemble de vos trajets (conducteurs) ou demandes de trajets (passagers).
- L'espace Rezo Pouce pour vous déplacer en autostop et visualiser la carte des nombreux Arrêts sur le Pouce

Un compte unique vous permet de passer d'un service à l'autre facilement. Et si vous n'avez pas de smartphone, accédez à la plateforme de covoiturage Rezo Covoit via le site internet www.mobicoop.fr

Avec Rezo Mobicoop, **vos communautés de communes Canaux et Forêts en Gâtinais s'engage pour une mobilité durable et solidaire.**

Un bon geste pour notre environnement et des économies envisageables !

Téléchargez l'application Rezo Mobicoop :



Ecole et vie Péri-scolaire

Site internet :

https://www.lorris.fr/services-scolaires-mairie-lorris-45-loiret_fr.html

L'école maternelle Marc O'NEILL

rue Antoine de Saint-Exupéry, 45260 Lorris.

La direction est assurée par Mme Isabelle PROVOST.

Tél : 02.38.94.28.63

Courriel : ecm-lorris@ac-orleans-tours.fr

L'école Élémentaire Marc O'NEILL

zone de la Noue – BP 12, 45260 Lorris

La direction est assurée par Mme Camille CROISSANT

Tél : 02.38.92.40.89

Courriel : ec-lorris@ac-orleans-tours.fr

Le Collège Guillaume de Lorris

38 rue Saint Lazare, 45260 Lorris.

La direction est assurée par M. Jonathan PEU-DUVALLO

Tél : 02.38.92.41.69 - Fax : 02.38.92.39.03.

Courriel : ce.0450034t@ac-orleans-tours.fr

Le restaurant scolaire

rue Antoine de Saint-Exupéry, 45260 Lorris.

Tél. 02.38.94.84.77

Les menus de la cantine primaire sont consultables à l'adresse internet suivante :

https://www.lorris.fr/services-scolaires-mairie-lorris-45-loiret_fr.html

Garderies périscolaires

(écoles maternelle et primaire)

rue Antoine de Saint-Exupéry, 45260 Lorris.

Tél. 02.38.94.28.66 et 06.89.77.12.65

Courriel : garderie.lorris@orange.fr

Crèche et Halte Garderie

1 rue de l'Abzoue, 45260 Lorris

Tél. 02.38.94.83.54

Courriel : lespetitescanailles0703@orange.fr

SLAC (Service des loisirs et d'animations communautaires pour les jeunes de 11 à 17 ans)

146 rue des Érables, 45260 Lorris

Tél. 07.78.12.10.33 et 02.38.92.64.14

Courriel : f.jacquet@comcomlorris.fr

ou slac@comcom.fr

Site internet : https://www.comcomcfg.fr/services-loisirs-adolescents-slac-sports-communautaire-lorris_fr.html

Accueils de Loisirs (ALSH)

Courriel : accueil.jeunesse@comcomlorris.fr

Site internet :

https://www.comcomcfg.fr/accueil-loisirs-enfance-jeunesse-sans-hebergement_fr.html



PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE SCOLARITÉ :

La participation de la commune aux frais de scolarité s'élève pour l'année scolaire 2021-2022 à près de 168 000 € (c'est le poste le plus important de la commune).

La commune participe également au financement des « classes découverte » dont les charges ne sont pas incluses dans le montant ci-dessus.

En 2022, les différentes sorties prévues dans le cadre du projet historique ont eu lieu. Il s'agissait de séjours sans nuitées qui ont concerné une centaine d'enfants. Les enseignants ont souhaité organiser ces journées historiques afin de sensibiliser les élèves au patrimoine qui nous entoure. C'est ainsi qu'ils ont visité les châteaux de Guédelon, Sully, Fontainebleau ainsi que le Musée de la Préhistoire à Nemours et le Musée de la Résistance à Lorris.

Les communes ont pris à leur charge la totalité des frais, soit 79 € par enfant.

En mars 2023, c'est à Ingrannes, au domaine de l'arborétum des Grandes Bruyères, que les enfants partiront.

Le projet concerne deux classes, celles de Mme Baugé et de Mme Molvault.

LE SERVICE DE RAMASSAGE SCOLAIRE :

Un service de ramassage scolaire est mis en place pour assurer le transport des élèves vers les écoles de Lorris. Une accompagnatrice, dont le salaire est pris en charge par la commune dans le cadre d'un contrat signé avec SEG, assure l'accueil des enfants à l'intérieur du car scolaire. Au début de chaque année scolaire, Madame le Maire remet gratuitement à chaque nouvel enfant scolarisé qui emprunte le car scolaire un gilet jaune. Ce gilet ne doit rester ni à la maison ni dans les cartables mais doit être porté par les enfants, que ce soit pour se rendre au point de ramassage, à proximité des abris-bus ou dans le car que le chauffeur peut être amené à faire évacuer. Il en est de la responsabilité des parents.

CONSEIL DES ÉCOLES :

Madame le Maire ainsi que deux conseillères, Mesdames BADER et CAILLE, assistent aux conseils des écoles primaires (un par trimestre) ainsi qu'à la commission scolaire.

Informations Diverses

PLUI – Une approbation du PLUIH est envisagée au 1^{er} semestre 2023

Après avoir été arrêté une 1^{ère} fois en conseil communautaire le 18 janvier 2022, le projet de PLUIH est entré dans une nouvelle phase administrative. Le Conseil Municipal de Noyers a donné un avis favorable, au projet de PLUI avec quelques remarques énoncées dans la délibération du 10 mars 2022.

Après consultation des communes, il a été arrêté une nouvelle fois le 14 juin 2022 pour prendre en compte certaines modifications souhaitées. L'Enquête publique du PLUI a été ouverte au public début novembre 2022. Une approbation définitive est envisagée pour le 1^{er} semestre 2023.

FIBRE – L'installation est en cours et se finalisera en 2023 :

Les travaux de déploiement de la fibre sont toujours en cours d'exécution. La commune a été sollicitée en juillet 2020 pour la mise en place des infrastructures complémentaires nécessaires sur son territoire. Nous avons également été amenés à réaliser un état des lieux complet des habitations avec une géolocalisation précise de chaque maison. Grâce à cette base d'adresses, dès le mois de mars 2022, les opérateurs étaient en mesure de réaliser des connexions si la fibre était installée.

ADRESSAGE – Une refonte complète est imposée par l'État

Jusqu'ici uniquement imposée aux communes de plus de 2 000 habitants, l'adressage devient dorénavant obligatoire pour toutes les communes, en vertu de l'article 169 de la loi 3DS promulguée le 21 février dernier. Pour rappel, ce que l'on nomme « adressage » renvoie au fait de donner un nom à tous les lieux-dits et à toutes les voies (dont les voies privées ouvertes à la circulation), et de numéroter toutes les maisons et constructions présentes dans le territoire d'une commune. Pour ce faire, les communes de moins de 2 000 habitants doivent créer ce qu'on appelle une BAL, « Base d'Adresses Locale » qui répertorie tous les noms de voies et numéros de constructions présents dans son territoire. Nous avons engagé ces travaux depuis plusieurs mois. Une réunion publique va être organisée dans les prochaines semaines.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

Le PCS approuvé par la Préfecture du Loiret courant 2022 est consultable en mairie. Des exercices vont être réalisés et des investissements tels l'achat d'un groupe électrogène, d'un porte-voix etc. sont rendus nécessaires.

Plan Particulier d'Intervention (PPI) :

Le rayon du Plan Particulier d'Intervention a été étendu de 10 km à 20 km des centrales nucléaires en 2019 afin d'optimiser la réactivité des pouvoirs publics et de mieux sensibiliser et

préparer la population à réagir en cas d'alerte nucléaire. La commune de Noyers se trouve dans ce périmètre et est donc concernée par ce PPI.

Depuis 1997, des campagnes de distribution de comprimés d'iode ont lieu régulièrement. Elles concernent les personnes qui résident ou travaillent à proximité d'une centrale nucléaire. Organisées par les pouvoirs publics (services de l'État et EDF, propriétaire des centrales nucléaires) ces campagnes ont pour objectif la mise à disposition des populations riveraines des centrales nucléaires des comprimés d'iode stable permettant de protéger leur thyroïde en cas de rejet accidentel d'iode radioactif dans l'atmosphère. Les comprimés d'iode doivent être administrés en situation accidentelle et uniquement sur instruction des autorités.

Dès 2019, une première phase de campagne a consisté à mettre à disposition des foyers nouvellement concernés par le PPI, des comprimés d'iode dans les pharmacies partenaires pour les 2,2 millions de personnes et plus de 200 000 établissements, entreprises, écoles, administrations, etc. sur tout le territoire français.

Des comprimés ont été ensuite adressés par voie postale à 600 000 foyers identifiés ne les ayant pas retirés en pharmacie.

Nous vous recommandons de bien vérifier si vous êtes en possession des comprimés d'iode nécessaires pour votre foyer. Dans le cas contraire, votre pharmacie habituelle vous en délivrera sur présentation d'un justificatif de domicile (gratuit dans le cadre de la Sécurité Sociale).

Information Taxes Foncières 2022 :

Nous tenons à vous informer que les taux annoncés en tant que « variation » dans l'avis d'imposition entre 2021 et 2022, dans la colonne Commune tiennent compte à la fois des augmentations de la base imposée par l'État et de celle délibérée par la Commune le 07 avril 2022. Il faut donc lire :

- Variation Taxe foncière propriétés bâties 2021->2022 : + 4,47% dont 1% seulement pour la Commune.
- Variation Taxe foncière propriétés non bâties 2021>2022 : le jeu des arrondis sur les petits montants peut entraîner des pourcentages élevés mais néanmoins la part d'augmentation de la Commune n'excède pas plus de 1% dans tous les cas.



Consommation Eau Potable



L'été 2022 aura sans doute servi de détonateur. Dans beaucoup de communes, les habitants ont été confrontés à des pénuries d'eau potable. Un fait rare mais qui pourrait être amené à se répéter à l'avenir en raison de la sécheresse et des fortes températures si la France ne se réorganise pas, aussi bien au niveau local que national.

En France, près de 33 500 captages et plus de 25 300 unités de distribution sont utilisés pour l'alimentation en eau potable. La commune de Noyers est alimentée par deux réseaux gérés par deux syndicats différents :

- le Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable d'Oussoy-en-Gâtinais pour le secteur de La Borde.
- le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Région de Lorris pour le reste du village.

Depuis quelques années, chaque été, des restrictions d'eau sont mises en place par la Préfecture et les habitants sont invités à limiter leur consommation d'eau. Si l'on en croit les données 2020 transmises par l'Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement, un français consomme en moyenne 149 litres par jour (soit 54 m³/an). Mais derrière ce chiffre se cachent de grandes disparités. D'un foyer à l'autre, le volume d'eau consommée varie considérablement.

• La salle de bain :

Selon les chiffres du Centre d'Information sur l'Eau, 93% de l'eau potable utilisée chaque jour par Français est dédiée à l'hygiène et au nettoyage. Le fait que la salle de bain soit un des foyers majeurs de consommation de l'eau n'est donc pas une surprise. Le bonnet d'âne revient à la baignoire. Avec en moyenne 175 litres d'eau consommés à chaque bain selon les chiffres de Veolia, ils sont fortement déconseillés en période de sécheresse. Il faut donc lui préférer la douche, mais attention à la durée. Un pommeau de douche normal, en France, envoie entre 12 à 20 litres par minutes. Une douche de 3 minutes peut donc consommer jusqu'à 60 litres, 120 litres pour les douches de 6 minutes. Un lavabo, utilisé pour se laver les mains ou les dents, consomme de son côté 12 litres d'eau par minute. C'est donc là aussi le temps d'utilisation qui va influencer notre consommation.

Dernier poste de consommation : les toilettes. La quantité de litres envoyés à chaque chasse d'eau tirée dépend en réalité du modèle. Les plus vieilles toilettes peuvent consommer jusqu'à 18 litres d'eau, selon le fabricant Aubade. Pour les modèles les plus récents, ce chiffre peut descendre à une dizaine de litres, voir 4,5 litres pour les WC équipés d'une double commande.

Pour ce dernier poste de consommation, c'est la fréquence qui va influencer notre consommation. Alors qu'un Français se rend en moyenne quatre fois aux toilettes par jour, la consommation peut monter «entre 50 et 100 litres par foyer et par jour».

• La cuisine :

Il faut d'abord balayer une idée reçue. L'eau utilisée pour s'hydrater et cuisiner ne représente qu'une part très minime de la consommation des Français.

Selon le Centre d'Information sur l'Eau, c'est le modèle de nos appareils ménagers qui va grandement influencer notre consommation. Pour un lave-vaisselle classé «A», 20 litres suffisent par lavage. Pour les modèles peu économiques, la quantité peut monter à 40 litres par lavage.

À l'opposé, un lavage à la main consomme plus d'eau. 12 litres sont nécessaires pour laver la vaisselle d'une seule personne pour une journée normale.

• La buanderie :

Laver son linge est un important poste de consommation, mais là encore, en fonction du modèle d'appareil, cela peut beaucoup varier. Toujours selon les chiffres du Centre d'Information sur l'Eau, un lave-linge classé «A» consomme 60 litres d'eau. Un modèle peu économe lui, peut représenter jusqu'à 120 litres d'eau par lavage.

• Le jardin :

En période de sécheresse, attention à l'arrosage du jardin. Selon Veolia, qui base ses calculs sur les moyennes observées en France, arroser son jardin peut consommer jusqu'à 540 litres d'eau. Soit le poste de consommation la plus importante cité jusqu'ici, «un arrosage au tuyau consomme jusqu'à 1000 litres par heure».

Une piscine est également un poste de consommation énorme. Il serait plus que malheureux de décider de remplir une piscine en cette période, alors qu'en moyenne, 50.000 litres d'eau sont nécessaires pour rendre utilisable un modèle standard.

Enfin, le lavage d'une voiture est non négligeable. Veolia affirme que 350 litres d'eau sont nécessaires. Un autre poste de consommation qu'il est judicieux de reporter en période de sécheresse.

En France, l'eau du robinet est l'un des aliments les plus contrôlés. Elle fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent, destiné à en garantir la sécurité sanitaire. Le suivi sanitaire de l'eau comprend à la fois :

- la surveillance exercée par la personne responsable de la production et de la distribution de l'eau ;
- le contrôle sanitaire mis en œuvre par les Agences Régionales de Santé.

Un lien vers un site National permet d'accéder directement, commune par commune, aux résultats du contrôle sanitaire réalisé par les Agences Régionales de Santé, ainsi qu'à des informations plus spécifiques sur certains paramètres : <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>

Source : Article original publié sur BFMTV.com

**COUVERTURE
ZINGUERIE**

Traditoit

06 88 12 30 44
traditoit45@gmail.com

**Mr. Bricolage des solutions
pour toute la maison et le jardin**

Mr. Bricolage
Sasu Sonodis
Route de Montargis
45260 Lorris - Tél : 02-38-92-40-41

Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi
et le dimanche matin de 9h à 12h

Clôture, Menuiserie, Couverture, Électricité, Chauffage, Déco, Jardin.

Travaux Eglise



Les marchés ont été passés au bordereau et nous ne connaissons les quantités définitives qu'à la fin du chantier. Néanmoins, aujourd'hui, nous pouvons raisonnablement estimer la dépense finale à 276 000 € HT. Du côté des recettes, nous avons obtenu :

- 60 000 € de l'État
- 48 000 € du Département
- 8 000 € de la Région
- 10 000 € de la part de la Sauvegarde de l'Art Français
- 5 870 € de la part de la Fondation du Patrimoine (souscription toujours en cours)

Nous avons, par ailleurs, sous conditions, obtenu une subvention de 4 120 € de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour les cloches.

Nous rappelons qu'il n'est pas trop tard, bien au contraire, pour faire un don via la souscription auprès de la Fondation du Patrimoine qui bénéficie de l'avantage fiscal (2 tiers remboursés) et que de plus si nous atteignons un certain plafond, nous pourrions bénéficier d'un bonus de 30 000 €.





DÉFENSE INCENDIE DU NEUILLON

La plateforme de la défense incendie a été réalisée.
Le coût total des travaux s'est élevé à 32 335 € HT. et se décompose comme suit :

- Ets VAUVELLE : installation réserve : 26 517 € H.T.
- VEOLIA : raccordement eau : 1 476 € H.T.
- Ets VAUVELLE : création plateforme stationnement véhicule pompiers : 4 342 € H.T.

Le montant total des subventions accordées s'élève à 15 325 € H.T. soit

- D.E.T.R (Sous-Préfecture) 40% : 10 217 €
- Le Département 20% : 5 108 €

soit un reste à charge pour la commune de 17 009 € H.T.

REEMPLACEMENT DE L'ÉPAREUSE

L'épareuse actuelle devait être impérativement remplacée. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, a décidé à l'unanimité de retenir le devis de la société DEPUSSAY, pour un montant s'élevant à 25 000 € H.T. Ce type d'équipement n'est pas éligible aux subventions.



REEMPLACEMENT DE L'IMPRIMANTE

L'appareil avait plus de 5 ans et de ce fait son contrat de maintenance qui était arrivé à échéance représentait un coût de plus en plus élevé. La garantie prenait fin en décembre 2022. Il a été décidé de retenir le devis de la société KOESIO, pour l'achat d'une nouvelle imprimante pour un montant s'élevant à 3 000 € H.T.

TRAVAUX AU PREMIER ÉTAGE DE LA MAIRIE

Loué à un particulier il y a quelques années, l'étage de la mairie nécessitait des travaux de remise en état, d'aménagement et de mise aux normes ainsi que son accès par l'escalier. Il a été décidé d'y créer un espace de travail pour les élus. L'entreprise DEGRIGNY a été retenue, le coût final des travaux s'élève à 10 466 € HT. Les travaux sont actuellement terminés. Nous avons obtenu les subventions suivantes :

- Département (35%) : 3662 € HT
- Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais (32,5%) : 3402 € HT

Soit un reste à charge pour la commune de : 3402 € HT.

Travaux Divers



DEFIBRILATEUR

Un défibrillateur a été acheté en 2022 pour être installé à l'extérieur de la salle Florimond Raffard comme l'exige la réglementation. Les travaux de raccordement électrique ont été réalisés par la Société L.T.B. Bellegarde. L'entreprise SCHILLER (fournisseur de l'appareil) va procéder à son installation.

TRAVAUX ASSAINISSEMENT

Le renouvellement des 5 paliers (biodisques) de la station d'épuration du bourg est devenu indispensable et doit être réalisé au mois de janvier. La société OTV-VEOLIA a été retenue pour un coût de travaux s'élevant à 11 268 € HT. Une subvention de 30% a été accordée par le Département, soit un reste à charge de 7 888 € HT pour la commune.

Après plusieurs contrôles réglementaires, un certain nombre de remarques ont été faites concernant les réseaux et les stations d'assainissement. Celles-ci vont conduire à des travaux engendrant des dépenses conséquentes pour l'année 2023. Nous travaillons avec la Satese (Département) et la société Suez (maintenance) pour gérer au mieux cette situation. Certaines remarques avaient conduit la Préfecture à prononcer une non-conformité de rejet pour la station de la Borde.

Par ailleurs, il a été décidé par délibération N° 54/2022 du Conseil municipal de procéder progressivement (sur 3 années successives et ceci à partir de 2023) au rattrapage du décalage de la facturation pour tous les administrés qui jusqu'à présent recevaient leur facture d'assainissement avec un an de retard. (Exemple : la facture émise en octobre 2022 concernait pour certains l'assainissement calculé sur la base de leur consommation d'eau pour la période comprise entre le 1er mai 2020 et le 30 avril 2021). Cette décision a été prise en vue de la prise de compétence assainissement et eau potable par la Communauté de Communes prévue pour 2026 pour éviter un rattrapage en une seule fois de ce décalage et après avoir concerté la Direction Générale des Finances Publiques.

PROJETS 2023

Nous avons déposé des dossiers de demandes de subventions pour un montant de travaux d'environ 46 000 € HT qui correspondent à

- L'achat de plaques de rue pour répondre aux exigences de la loi dite 3DS de février 2022 concernant le nouvel adressage, (voir page 11),
- la rénovation du court de tennis,
- la création d'un terrain de pétanque,
- l'installation de mobilier béton à l'extérieur,
- le remplacement des tables et chaises vieillissantes des salles communales,
- l'acquisition d'un logiciel de gestion des cimetières.

Bien entendu, ces réalisations seront décidées par le Conseil municipal en fonction des finances de la commune induites par le montant des subventions qui nous seront accordées (ou pas) et des priorités. Il en est de même pour les travaux de sécurisation routière demandés par les administrés pratiquement sur toutes les routes principales de la commune.




ENVIRONNEMENT




CADRE DE VIE

La volonté du conseil municipal est de maintenir et d'offrir un cadre de vie agréable aux Nucériens.

Dans cette optique, le conseil municipal a organisé une opération « Nettoyons notre village » le 14 mai avec seulement une vingtaine de participants (conseillers et Nucériens). L'opération s'est bien déroulée et 15 kg de déchets ont été ramassés. Nous remercions le Sictom pour le prêt du matériel mis à notre disposition.

Vu le peu de participation, le peu de déchets ramassés et les problèmes de calendrier, le Conseil municipal ne souhaite pas renouveler l'opération en 2023.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le conseil municipal a reconduit en 2022 le concours des maisons fleuries.

Seulement 3 Nucériens se sont inscrits dont le lauréat 2021 qui était hors concours.

Le classement s'établit ainsi :

1) M. et Mme Stéphanie et Eric Barnault, 27 avenue du Gué Cordier à La Borde

2) M. et Mme Raymonde et Bernard Barnault, 54 Vieille Route de Noyers

Prix spécial du jury : M. et Mme Claudine et François Dreyer, 16 chemin du Rabot

Il a été décidé de récompenser les lauréats avec des bons d'achat lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du maire en janvier 2023.

Devant le faible taux de participation des Nucériens à ce concours, le conseil municipal remercie les Nucériens qui ont participé en 2022 mais ne souhaite pas renouveler l'opération en 2023.



ENTRETIEN DES ARBRES

Nous vous rappelons que chaque propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété (voir notre bulletin communal intermédiaire de juin 2022, consultable sur le site internet de la commune <https://www.noyers.fr>).



VOIRIE

Pour l'année 2022, la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais a réalisé les travaux de voiries suivants :

- Enrobé de la VC 3 Route de Rougemont sur 700 m.
 - Réalisation du curage de fossé de la VC 5, Route de Chevillon.
- Par ailleurs, les agents techniques de la commune remettent régulièrement en état les chemins calcaires, les « nids-de-poules » des routes goudronnées et réalisent l'ensemble du fauchage des accotements et fossés des routes communales goudronnées et en calcaire.

Pour les chemins dit « ruraux », le fauchage et l'entretien incombent aux riverains propriétaires de ces derniers.

Le programme 2023 de la Communauté de Communes prévoit de renforcer l'enrobé sur la portion restante de la VC3 et de l'allée des Coquelicots au lotissement de La Borde ainsi que le curage de fossé sur une portion de la VC2.



RAPPEL - OBLIGATIONS DES DÉTENTEURS D'OVINS OU DE CAPRINS

Selon les recommandations de la DDPP - (Direction Départementale de la Protection des Populations), tout détenteur d'ovins ou de caprins quel que soit l'effectif et dès le 1er animal, doit se déclarer auprès de l'Etablissement Départemental de l'élevage. Pour ce qui concerne le Loiret, l'entité gérant cet enregistrement est :

Alysé : 3 Rue Jules Rimet - 89400 Migennes - Tél : 03.86.92.36.40
e.mail : contact@alyse-elevage.fr

Le détenteur obtient un numéro unique et il peut alors commander les boucles permettant d'identifier individuellement ses animaux. Là encore cette identification est obligatoire. Une fois cet enregistrement réalisé, la DDPP est informée par Alysé. La DDPP informe alors l'administré de ses obligations d'un point de vue sanitaire.

Lien web : <http://www.alyse-elevage.fr/>



LE COIN DU CLUB DE L'AMITIÉ

Après deux longues années d'interruption dues au COVID 19, le club de l'Amitié a repris ses activités à l'occasion du repas de fin d'année de décembre 2021. L'assemblée générale de janvier 2022 a sonné le départ des activités de cette année. La traditionnelle choucroute ainsi que les repas de printemps et d'automne ont reçu un écho favorable des adhérents. Le concours de belote du mois d'octobre n'a pas eu le succès escompté, seulement 48 joueurs se sont affrontés au cours de l'après-midi du 21 octobre. Toutefois nous avons pu équilibrer notre budget grâce à la disponibilité des adhérents, notamment de ses pâtisseries. Ce concours a vu la victoire d'un habitant de NOYERS, chose qui arrive rarement, en effet Mr Christian BACHELLIER était très satisfait du prix qui lui a été remis.

Les activités des mardis après-midi sont toujours bien fréquentées. Les joueurs de belote, de tarots et de rumicubes s'affrontent dans des parties passionnantes. Le goûter servi est toujours très apprécié. Ces activités ont lieu le mardi tous les 15 jours selon un calendrier établi à l'avance.

La prochaine assemblée générale se tiendra le 10 janvier 2023 en salle polyvalente de la commune. Il sera procédé au renouvel-



lement des adhésions pour l'année 2023. Celles-ci ont été fixées par décision de ses membres lors de l'A.G 2022 à 20€. Lors de cette assemblée générale, toutes les nouvelles adhésions seront les bienvenues, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. A l'issue de l'A.G, nous partageons la galette des rois.

Après ce bref aperçu des activités du club, vous pouvez joindre son président Mr Guy MEZARD pour tout renseignement complémentaire au 02 38 96 38 26

UNC

C'est avec plaisir que la collectivité de Noyers a mis à disposition de l'Union Nationale des Anciens Combattants de Lorris la Salle Polyvalente Florimond Raffard pour la tenue de son Assemblée Générale le 3 janvier 2023 et à laquelle Marie-Annick Marceaux, Maire de la Commune, a été cordialement invitée. À l'issue de cette Assemblée Générale, la galette des Rois a été partagée entre tous les membres présents.



ASSOCIATION DES FAMILLES ET AMIS DES ANCIENS DU MAQUIS DE LORRIS (AFAAM) :

Nouvelle date de la cérémonie :

Après consultation du conseil d'administration de l'AFAAM et des communes de Dampierre-en-Burly, Les Bordes, Lorris, Montereau, Ouzouer-sur-Loire, Varennes-Changy, Vieilles-Maisons-sur-Joudry et face à la répétition des risques de feux en forêt en période estivale, l'AFAAM choisit de déplacer la date de la cérémonie mémorielle annuelle.

Ainsi, dès 2023, la cérémonie aura lieu le dimanche précédant le 15 septembre date anniversaire de la dissolution du Maquis de Lorris.

Vous êtes invités à noter la date de la cérémonie traditionnelle 2023 le dimanche 10 septembre prochain, à partir de 16 heures, au Carrefour de la Résistance.

Projet mémoriel

Le Carrefour de la Résistance doit rester pour les années futures un haut lieu de mémoire.

L'AFAAM travaille actuellement avec l'ONF, l'Etat, les communes qui l'accompagnent et les associations patriotiques sur un vaste

« Projet Mémoriel Maquis de Lorris » qui inclut la mise en sécurité des maisons forestières de Lorris, Les Bordes, Montereau, un parcours mémoriel autour du Carrefour de la Résistance et l'aménagement paysager de la prairie à l'arrière des cénotaphes pour un espace dit « jardin du Souvenir ».

Le projet avance, l'objectif étant – au moins partiellement – qu'il puisse être présenté à la cérémonie du 80ème anniversaire, en 2024.

L'aboutissement de ce Projet Mémoriel sera bien entendu lié à l'obtention de subventions. Les démarches sont en cours.

Denis Godeau, Président Claudine Boënnec, Secrétaire

Contact : afaam.lorris@orange.fr Tél : 06 89 63 31 39



LA NOISERAIE



En cette année 2022, le comité des fêtes de Noyers « la Noiseraie » a pu organiser l'ensemble de ses manifestations. Le 15 mai a eu lieu notre vide grenier où 28 exposants et un grand nombre de visiteurs ont pu profiter de cette belle et chaude journée printanière.

Le 18 juin, notre concours de pétanque a réuni moins de participants que l'année précédente, il faut dire que la forte chaleur et un concours sur Montereau le même jour ont contribué à cette baisse. Mais toutes les équipes présentes ont été récompensées.

Le 18 septembre, nous avons organisé, en parallèle d'une rando cyclo gérée par le Cyclo Club de Noyers, une rando pédestre. Une centaine de randonneurs se sont répartis sur les 2 parcours proposés (5 et 10 kms). Les marcheurs ont pu profiter d'un beau dimanche matin ensoleillé.

Le 22 octobre, notre soirée à thème a rassemblé 88 personnes. Le repas des îles a été très apprécié et les convives ont pu également danser sur divers thèmes musicaux animés par « génération80 ».

Le 27 novembre, un « vide ta chambre » a été organisé et 14 exposants ont rempli la salle Florimond RAFFARD de vêtements, jeux, jouets, matériel de puériculture. De

nombreux visiteurs sont venus et repartis avec de bonnes affaires. Une agréable journée qui a clôturé cette belle saison 2022.

Le programme 2023 a été établi en espérant vous voir encore plus nombreux.

Toute l'équipe du comité des fêtes « La Noiseraie » se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2023.

Le Président : Marc PELLETIER

Vous souhaitez faire vivre votre village ?
Vous êtes motivé(e)s pour intégrer une équipe dynamique ?

Rejoignez le Comité des Fêtes de Noyers

Toutes vos idées, votre aide et votre bonne humeur
seront les bienvenus

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter :

Marc Pelletier au 06 23 27 44 01

Valérie Morlet au 06 08 86 07 77

ou par mail : comitedesfetesnoyers@gmail.com



V. GARAVOGLIA
CHARPENTE - MENUISERIE
ESCALIER

06 29 61 36 76
v.garavoglia@gmail.com
12 route de Montargis
45260 Noyers

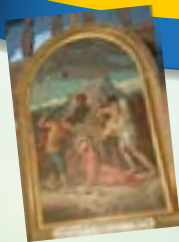
COIFFURE MIXTE
Cotoncandy Artistie

Mardi au Jeudi
9h00 - 12h30 / 14h00 - 18h30
Vendredi 9h00 - 18h30
Samedi 9h00 - 17h00

02 38 94 71 82
HARMONY
11 Rue des Marchés
45260 NOYERS

GREGOIRE et Fils
CREATION - RENOVATION

Maçonnerie - Couverture - Piscines
Comble - Carrelage - Isolation
La Masure - NOYERS - LORRES
Tel : 02 38 94 80 84 - gregoire-fils@orange.fr



Association Patrimoine Noyers (APN)

L'année 2022 aura encore été une année d'attente pour nous, mais cette fois-ci c'était pour la bonne cause, puisqu'il s'agissait de la réalisation des travaux sur l'église entrepris par la mairie. Néanmoins, en mars 2022, nous avons pu organiser notre Assemblée Générale en présentiel, ce qui a permis aux adhérents de se retrouver. A cette occasion les membres du Conseil d'Administration ont été réélus pour 3 nouvelles années.

- M. Marceaux Richard : Président
- Mme Dreyer Claudine : Trésorière
- MM. Baby Jacques et Baby Jean-Claude : membres

2023 sera l'année de la reprise et nous pourrons remonter la chaire et terminer nos travaux de restauration sur le mobilier qui avaient été entrepris en 2019. Nous pourrons ainsi récupérer les soldes des souscriptions lancées pour les bancs et le mobilier de l'église auprès de la Fondation du Patrimoine. Après la remise en état de l'église, qui ne pourra avoir lieu qu'après la fin des travaux, nous pourrons organiser des portes ouvertes.

Pour tous renseignements, veuillez contacter

Mail : apn45260@gmail.fr

M. Marceaux 06 81 96 89 91 ou Mme Dreyer 06 58 30 78 71

Le Président : Richard Marceaux



Boîtes à livres

À en croire les renouvellements que nous effectuons dans les boîtes à livres, vous êtes nombreux à les utiliser. Un jour elles sont pleines et quelque temps plus tard tout a disparu ... avant que d'autres livres n'apparaissent à leur tour sur les étagères. C'est une bonne chose et cela prouve qu'à Noyers existe une communauté de lecteurs, anonymes certes, mais qui partagent un même amour des livres.

Nous accordons une attention toute particulière aux jeunes lecteurs et vos enfants trouveront là de quoi nourrir leur curiosité et leur imagination. Merci aux parents qui nous déposent les livres que leurs enfants devenus grands, ont cessé de lire. La fréquentation des livres pour les plus jeunes, même pour ceux qui ne savent pas encore lire est essentiel. Certes l'image du livre ne bouge pas autant que celle de la

télé, mais elle ne disparaît pas, comme celle de l'écran, on peut y revenir, la retrouver dès qu'on le souhaite et la regarder tout le temps qu'on veut. De plus, si on ne comprend pas ce qui est écrit, c'est papa ou maman qui nous raconte l'histoire faisant du livre une activité partagée et ça la télévision ne le fait pas aussi bien. Merci plus généralement à l'ensemble des donateurs, mais n'oublions pas que les livres que nous déposons ne sont pas ceux dont on ne sait plus quoi faire parce qu'ils sont trop vieux ou trop abîmés. Les livres que nous choisissons de poser là dans la boîte à livres sont ceux que nous aimerions bien faire découvrir à d'autres personnes tant ils nous ont plu.

C'est ça le sens profond de la boîte à livres : être un échange de plaisir et de savoir, pas un endroit où l'on se débarrasse de ce dont nous ne voulons plus.

Let's Dance

L'association LET'S DANCE active depuis octobre 2021, accueille tous publics, le mercredi soir de 19h30 à 20h30, dans le but d'initier la danse dite « Modern Line », chorégraphie dansée sur musique moderne.

Elle propose également des démonstrations pour des soirées à thème ou autre. Une première animation a été demandée par la commune de Noyers lors de la fête du 14 Juillet 2022. Une quinzaine d'adhérents participent activement à la vie de l'association. Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter Dominique au 06 41 30 94 98 ou à passer nous voir un mercredi soir.




Katia et Emmanuel ROBLAIN
Agents généraux
13 place du Martroi
45260 Lorris
02 38 92 35 52


Milan Couverture
COUVERTURE - CHARPENTE - MENUISERIE
02 38 92 44 26 - 06 73 39 89 32
5, chemin de Monplaisir
45260 NOYERS
cedricmilancouverture@orange.fr

Fêtes et Animations 2022

Repas des Aînés



Chasse aux œufs



Commémoration du 8 Mai



Fêtes et Animations 2022

Concentration Motards



Commémoration du 18 Juin



Fête du 14 Juillet





Bourgeois Energie
conseil énergie bois énergie



Prenez le en photo
pour voir notre site !

Travaux Forestiers : abattage, débardage, broyage

Cédric Bourgeois
Chef d'entreprise

Tel: 02 38 94 82 82
Mobile: 06 48 05 02 72
bourgeoiscedric@wanadoo.fr

ete-claude-bourgeois.fr
Les ruz 45260 NOYERS

Peinture, décoration, revêtement, façade, vitrerie, ravalement...



**PEINTURE ET DECORATION
DEGRIGNY**

133 Rue de Champagne - 45400 NOIRY
8 Fay de Montargis - 45200 LIFRIS

02.38.88.16.82
contact@degrigny-peinture.fr

Fêtes et Animations 2022

Commémoration du 11 Novembre



Spectacle de Noël



Fêtes et Animations 2023

Les Vœux du Maire



NOUVEAU

LE CAMION A PIZZA
Pizza artisanale

Le mercredi à COUDROY (devant la mairie)
Le jeudi à NOYERS (rue des Gentilères)
Le vendredi à CHATENOT (devant l'église)

De 17 h à 21h

Aux 3 Futs

Vins fins - Whiskies - Bières
Thés & Accessoires
Cadeaux - Epicerie Fine

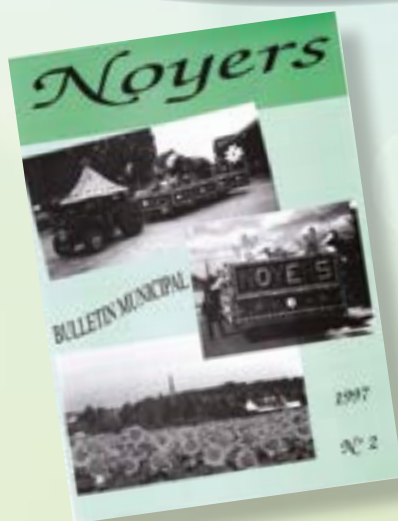
123, Route de Paris
45600 Saint Père Sur Loire
02 38 36 09 09
aux3futs@wanadoo.fr

Jérôme MORLET
Conseiller en immobilier

☎ 06 32 21 24 54
✉ jerome.morlet@iadfrance.fr

Agent commercial indépendant de la SAS IAD France, immatriculé au RSAC de
MELUN sous le Numéro : 509721197

Suivez-nous sur iad France



Il y a 25 ans

Voici un extrait du mot du Maire de l'époque, Noël Saulnier, du bulletin n° 2 de 1997, qui s'avère très prémonitoire.

« La gestion Municipale devient de plus en plus complexe. On nous parle actuellement de contrat de pays, d'intercommunalité, tout cela demande de nombreuses réflexions et beaucoup de conseils avant de s'engager. Le coût de certains services ne cesse d'augmenter dans des proportions invraisemblables (ordures ménagères, écoles...). De nouvelles charges nous incombent, ne serait-ce que l'affranchissement postal que nous devons payer depuis le 1er Janvier 1996.

Avec presque un an de retard dû à des problèmes de terrain nous voyons quand même nos logements HLM sortir de terre. La station de traitement et le réseau d'assainissement du Bourg devraient être mis en service sous peu..... »

Quelques chiffres sur la commune en 1996 :

545 habitants, 209 habitations principales et 102 résidences secondaires, 99 enfants scolarisés y compris Collège et Lycée, 11 artisans.

Le bulletin de 1997 avait publié la Première délibération de l'Assemblée Communale de Noyers qui avait eu lieu le 3 janvier 1792, an 1er de la République Française, et qui avait été menée par le procureur de la Commune : Paul Raffard, meunier et ancien « Marguillier de la fabrique » de la commune de Noyers.





Claude Bourgeois
Qualité en service depuis 1988

Travaux Agricoles et Publics-Elagage-Broyage-Assainissement

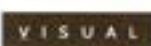
Claude Bourgeois
Responsable de l'entreprise

Tél: 02 38 94 82 82
Mobile: 06 09 20 04 75
bourgeoisclaude@wanadoo.fr

www.claude-bourgeois.com
Les ruez 45260 NOYERS



Prenez le en photo pour voir notre site !

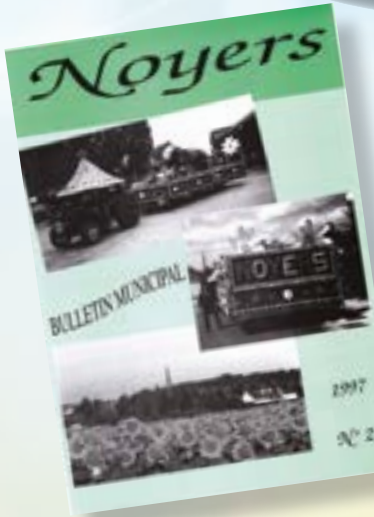


STÉPHANIE POMMIER
OPTICIENNE DIPLOMÉE

—

LOUIS OPTIQUE
12 PLACE DU MARTROY - 45260 LOUIS

Tél: 02 38 82 44 50
louis.optique@orange.fr - www.visual.fr



Il y a 25 ans...

Les finances communales (Budget Primitif) 1996 s'étaient équilibrées à 1 797 420 F, soit 273 580 € de nos jours. A titre d'exemple les frais d'écoles à Lorris représentaient 52 000 €. Un budget spécifique a été créé pour l'assainissement du fait que les coûts devaient être pris en charge directement par l'utilisateur et non pas par le contribuable. Pour les logements HLM, la commune avait dû mettre à disposition le terrain et réaliser la voirie d'approche. Les retombées financières pour la commune sont le produit des impôts et la récupération du terrain et des constructions au bout de 50 ans, soit en 2046.

En 1996, un certain nombre de travaux ont été menés, tels qu'à la Mairie avec l'informatisation et le logement à l'étage, le réaménagement de la place de l'église, la construction des HLM comprenant 6 logements locatifs, des travaux de voiries, d'assainissement. Les travaux à la Mairie et sur la place de l'église ont fait l'objet d'une inauguration officielle. La première phase du remembrement a vu se conclure les pré-études et un rapport avait

été déposé par le cabinet de géomètres. Concernant l'assainissement, une 1ère tranche de travaux d'un montant de 1 500 000 F a pu être lancée sur un total de 12 500 000 F estimé par le schéma directeur pour 4 zones à réaliser sur la commune.

Une nouvelle Association a été créée en 1996 : « L'Association des Loisirs » qui s'adresse essentiellement aux jeunes de 6 à 16 ans, elle vient s'ajouter aux associations déjà existantes, le Club du 3ème âge à Noyers et le Comité des Fêtes de la Nucérienne.





SARAH BADER SOPHROLOGUE
ÉQUILIBRE, BIEN ÊTRE, HARMONIE, DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

07 68 38 24 86 45260 Lorris

www.sarah-bader-sophrologue.fr
sarah.bader.sophrologue@gmail.com



PEUGEOT

GARAGE DU MAIL
AGENT PEUGEOT

Vente VN - VO
4, faubourg de Bellegarde
45260 Lorris - France
Tél +33 (0)2 38 92 40 53
Fax +33 (0)2 38 92 98 33



Entreprise MULON
PLOMBERIE
CHAUFFAGE

Julien Mulon
06 16 37 09 19
julien101112@outlook.fr
128 Allée des Anémones - 45260 NOYERS



FOX WEB INFO

Consultant informatique
Particuliers et Entreprises
Création de site internet sur mesure
Diffusion en direct

ed@foxwebinfo.fr 07 68 33 48 54
foxwebinfo.fr 45260 Lorris

PROFESSIONNELS
Bâtiment / Travaux
Rénovation / Travaux d'entretien
Travaux de menuiserie intérieure
Bricolage / Travaux

MISSEUR
Lecteur / Travaux
Travaux de menuiserie
Rénovation intérieure

ENTREPRISE DIRECT
Travaux / Travaux
Travaux de menuiserie
Rénovation intérieure

Dates à retenir en 2023 (sous réserve)

Commune

Samedi 25 février	Carnaval
Dimanche 19 mars	Repas des aînés
Samedi 8 avril	Chasse aux œufs
Lundi 8 mai	Commémoration
Dimanche 18 juin	Commémoration
Vendredi 14 juillet	Fête Nationale
Samedi 11 novembre	Commémoration
Samedi 9 décembre	Noël des enfants
Samedi 6 janvier 2024	Vœux du Maire

Club de l'Amitié

Mardi 10 janvier	Assemblée Générale et galette
Mardi 28 février	Choucroute
Vendredi 10 mars	Concours de Belote
Mardi 23 mai	Repas de printemps
Mardi 26 septembre	Repas d'automne
Vendredi 20 octobre	Concours de Belote
Mardi 12 décembre	Repas de Noël
Un mardi sur deux, l'après-midi : jeux	
Mardi 9 janvier 2024	Assemblée Générale et galette

APN

Mercredi 15 février	Assemblée Générale
Sam. 16 et dim. 17 sept.	Portes ouvertes à l'église

UNC

Samedi 7 janvier	Assemblée Générale et galette
-------------------------	--------------------------------------

La Noiseraie

Vendredi 13 janvier	Assemblée Générale
Samedi 18 février	Thé dansant
Dimanche 14 mai	Vide-grenier
Dimanche 4 juin	Concours de pétanque
Dimanche 24 septembre	Randonnée pédestre
Samedi 21 octobre	Soirée à thème
Dimanche 19 novembre	Vide ta chambre
Vendredi 12 janvier 2024	Assemblée Générale

REMERCIEMENTS

La Municipalité remercie les commerçants qui ont contribué au financement de ce bulletin en acceptant qu'un encart publicitaire y soit inséré.